le trouvet à la tête de leurs Regimens au passage de de l'Infant Dom Carlos, Duc de Parme; les Commandans de ces Provinces doivent le recevoir; & lui faire les mêmes honneurs qu'on fétoit à un petit-fils de France: C'est Mr. des Granges Maître des Céremonies, qui a été chargé d'aller complimenter Son Altesse Royale de la patt du Roi. Le Marquis de Castellar, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne; doit pattit aussi dans peu de jours en poste, pour la joindre en Languedoe, & l'accompagner jusqu'a Antibes; & aprés que l'Infant Duc se ser se se la compagne de Toscane, qui doivent le venir prendre dans ce Port pour le conduire à Lavorne, S. Excelores des pour le conduire à Lavorne, S. Excelores des ces de la conduire à Lavorne, S. Excelores de la conduire de

reviendra à la Cour.

"II. Le Roi est encore allé passer 15. jours à Marly avec la Reine son Epouse, qui avance toujours heureusement dans la groffesse; S. M. y a nommé à quatre Abbayes vacantes, qui sont celles de Vauluisant, Diocése de Sens; de la Honce, Diocése de Bayonne; de St. Jean des Prez, Diocése de St. Malo; & de Sellieres, Diocése de Troyes; la premiere a été templie par l'Archevêque de Bezançon, la seconde par l'Évêque de Bayonne, la troisséme par l'Abbé de Brillac, & la dernière par Mr. de la Motte, Grand Vicaire de Senez. Le Roi a disposé austi du Gouvernement de Port Louis en faveur du Marquis de Rothelin. Il a pareillement accordé à Mr. N'colai, Premier Président de la Chambre des Comptes, la survivance de cette Charge pour son fils aîné, Conseiller au Parlement, & qui sera le neuvième de son nom qui en aura été pourvû. Ce Monarque a augmenté de nouveau la pension annuelle du Roi Stanislas, en lui faisant present d'une magnifique tapisserie des Gobelins pour tendre une Chambre; & il a fait choix de Mr. de Chavigny 3